

## Résultats statistiques

### Revenu des ménages résidant dans le canton de Genève, selon leur domicile, en 1990

*Economie / 17 janvier 1997*

*Complément d'information :*

Hervé Montfort : tél. 787 67 46

## 1. Introduction

Cette note vise à fournir quelques éléments d'information sur le niveau des revenus des ménages par commune (et, pour la ville de Genève, par quartier ou secteur statistique), en raison des nombreuses demandes adressées à l'OCSTAT en la matière.

Pour appréhender les niveaux de revenu des ménages et leurs écarts entre lieux de domicile, deux indicateurs sont utilisés : la moyenne et la médiane<sup>1</sup>. Le tableau ci-joint fournit leurs valeurs.

## 2. Résultats en bref

Afin de classer les lieux de domicile (communes et secteurs pour la ville de Genève) selon le niveau des ressources financières des ménages qui y résident, nous avons additionné les rangs obtenus par ces zones, suite à leurs ordonnancements fondés, d'une part, sur le revenu moyen, d'autre part, sur le revenu médian.

En tête de ce classement « bicritère » se trouvent 5 communes suburbaines de la rive gauche du lac, à savoir : Vandoeuvres, Anières, Coligny, Corsier et Collonge-Bellerive<sup>2</sup>.

Derrière ce peloton de tête, un deuxième groupe de 5 communes est constitué de : Perly-Certoux, Veyrier, Plan-les-Ouates, Confignon et Pregny-Chambésy.

Au total, le « haut du panier » des domiciles est donc en bonne partie constitués de communes dites résidentielles. Cet ensemble rassemble près de 8 % des ménages (7,8 %) et concentre un peu moins de 14 % des revenus déclarés (13,7 %) : le revenu moyen de ce groupe s'étage entre 89 322 francs (Confignon) et 221 283 francs (Vandoeuvres), le revenu médian entre 54 909 francs (Pregny-Chambésy) et 102 102 francs (Anières). Le revenu médian de Pregny-Chambésy (54 909 francs) est proche du revenu médian du canton (54 500 francs). Les quartiers de Champel et Florissant-Malagnou (souvent considérés comme des quartiers « chics ») occupent le 11<sup>e</sup> rang (ex aequo).

En queue de classement, les lieux de domicile correspondent surtout à des quartiers de la ville de Genève. En partant du bas, on trouve : Pâquis, Jonction, La Cluse, Sécheron ainsi que Grand-Pré- Vermont et Bâtie-Acacias (ex aequo); puis St-Gervais-Chantepoulet, St-Jean-Aïre, Vernier et Charmilles-Châtelaine. Ce groupe rassemble presque 1/3 des ménages (32,2 %) et 1/4 des revenus (24,0 %) : le revenu moyen oscille entre 48 263 francs (Pâquis) et 59 137 francs (St-Gervais-Chantepoulet) et le revenu médian entre 35 629 francs (Pâquis) et 51 124 francs (Charmilles-Châtelaine).

Entre le quartier où se situe le revenu le plus bas en moyenne (Pâquis) et la commune où le revenu moyen est le plus élevé (Vandoeuvres), l'écart est de 1 à 4,6 (ou de 173 020 francs). L'écart entre les revenus médians extrêmes (Pâquis et Anières) est de 1 à 2,9 (ou de 66 473 francs).

Les communes ou secteurs dont les revenus sont inférieurs à la moyenne du canton regroupent un peu moins des 2/3 des ménages (64,4 %); ces derniers concentrent légèrement plus de la moitié (52,9 %) du total des revenus. Les lieux de domicile qui réunissent les ménages disposant d'un revenu inférieur au revenu médian du canton concentre 40,0 % du total des revenus.

---

1. Le calcul de la médiane revient à ordonner les ménages selon le niveau de leur revenu et à déterminer le niveau de revenu pour lequel la moitié des ménages ont un revenu inférieur ou égal à ce niveau et l'autre moitié un revenu supérieur ou égal à ce niveau. En règle générale, le revenu moyen est supérieur au revenu médian en raison de la forme de la distribution des revenus; autrement dit, la moyenne est plus sensible aux revenus extrêmes (du haut de l'échelle des revenus) que la médiane.

2. Par convention, nous écartons du classement les résultats signalés dans les tableaux par des crochets, ceux-ci n'apparaissant qu'à titre indicatif : ils concernent 22 communes et un secteur de la ville de Genève ainsi que l'ensemble des ménages au domicile non déterminé. Au total, les résultats pouvant être non significatifs concernent 5,6 % des ménages et correspondent à 7,1 % de la masse des revenus déclarés.

Revenu (1) des ménages (2) résidant dans le canton de Genève,  
selon leur domicile (3), en 1990

Canton de Genève

Chiffres annuels

	Effectif (5)		Masse		Moyenne	Médiane	Revenu total (4)	
	Nombre	%	F	%			Coefficient de variation	
							F	%
Ville de Genève	94 928	46,6	6 186 060 466	42,1	66 425	50 345	229,9	
dont :								
Cité - Centre	4 891	2,4	484 440 510	3,3	100 694	55 137	516,8	
St-Gervais - Chantepoulet	2 312	1,1	136 724 389	0,9	59 137	45 575	119,5	
Délices - Grottes - Montbrillant	6 914	3,4	395 756 945	2,7	57 573	51 473	69,2	
Pâquis	5 706	2,8	267 669 234	1,8	48 263	35 629	154,4	
Champel	9 883	4,9	849 119 991	5,8	89 541	62 243	130,9	
La Cluse	9 362	4,6	475 677 269	3,2	51 469	43 606	104,8	
Jonction	8 499	4,2	419 252 485	2,9	50 036	42 987	68,7	
Bâtie - Acacias	2 711	1,3	146 175 706	1,0	53 919	44 494	76,4	
Eaux-Vives - Lac	10 792	5,3	778 192 988	5,3	73 470	56 292	158,1	
Florissant - Malagnou	7 018	3,4	628 807 654	4,3	92 772	61 224	176,1	
Sécheron	2 558	1,3	134 779 526	0,9	54 390	41 205	122,3	
ONU	[302]	[0,1]	[27 041 164]	[0,2]	[89 540]	[83 803]	[40,8]	
Grand-Pré - Vermont	5 216	2,6	281 222 178	1,9	54 332	43 989	132,6	
Bouchet - Moillebeau	4 740	2,3	369 806 128	2,5	80 045	64 598	280,5	
Charmilles - Châtelaine	10 593	5,2	589 337 507	4,0	56 705	51 124	67,3	
St-Jean - Aire	3 431	1,7	202 056 792	1,4	58 892	48 135	81,2	
Aire-la-Ville	[396]	[0,2]	[30 777 684]	[0,2]	[77 721]	[57 985]	[95,4]	
Anières	773	0,4	121 961 628	0,8	157 777	102 102	292,1	
Avully	[842]	[0,4]	[53 375 550]	[0,4]	[63 391]	[46 775]	[96,1]	
Avusy	[292]	[0,1]	[27 232 080]	[0,2]	[93 261]	[65 509]	[135,6]	
Bardonnex	[715]	[0,4]	[42 186 704]	[0,3]	[59 002]	[48 174]	[101,4]	
Bellevue	[531]	[0,3]	[62 639 084]	[0,4]	[127 575]	[111 688]	[89,4]	
Bemex	4 284	2,1	326 019 583	2,2	77 550	58 187	121,7	
Carouge	9 236	4,5	576 794 174	3,9	63 552	53 723	90,9	
Cartigny	[436]	[0,2]	[34 006 308]	[0,2]	[85 875]	[65 637]	[113,3]	
Céligny	[436]	[0,2]	[46 066 125]	[0,3]	[105 656]	[32 624]	[301,0]	
Chancy	[524]	[0,3]	[42 809 809]	[0,3]	[81 698]	[70 950]	[71,6]	
Chêne-Bougeries	5 308	2,6	480 511 310	3,3	97 112	50 506	251,5	
Chêne-Bourg	3 912	1,9	284 515 038	1,9	72 729	64 758	90,5	
Choulex	[544]	[0,3]	[62 673 538]	[0,4]	[115 209]	[77 171]	[244,7]	
Collex-Bossy	[478]	[0,2]	[55 402 971]	[0,4]	[126 491]	[107 768]	[66,8]	
Collonge-Bellerive	2 431	1,2	332 356 352	2,3	139 003	65 241	507,0	
Cologny	2 000	1,0	371 770 017	2,5	197 750	78 751	621,9	
Confignon	1 326	0,7	114 868 657	0,8	89 322	68 727	99,8	
Corsier	841	0,4	114 373 156	0,8	142 788	81 674	347,5	
Dardagny	[568]	[0,3]	[38 478 243]	[0,3]	[72 875]	[56 567]	[143,6]	
Genthod	[778]	[0,4]	[113 004 340]	[0,8]	[153 122]	[83 501]	[373,8]	
Grand-Saconnex	2 287	1,1	170 991 962	1,2	76 098	62 400	97,6	
Gy	[26]	[0,0]	[5 254 666]	[0,0]	[202 103]	[156 097]	[76,1]	
Hermance	[415]	[0,2]	[44 103 010]	[0,3]	[117 608]	[61 072]	[216,2]	
Jussy	[223]	[0,1]	[27 428 966]	[0,2]	[149 885]	[111 048]	[134,3]	
Laconnex	[326]	[0,2]	[27 027 604]	[0,2]	[82 907]	[38 323]	[153,8]	
Lancy	13 248	6,5	882 538 709	6,0	68 478	58 678	79,0	
Meinier	[807]	[0,4]	[73 471 861]	[0,5]	[95 791]	[54 169]	[260,4]	
Meyrin	9 323	4,6	570 700 650	3,9	62 012	55 767	77,6	
Onex	8 558	4,2	544 850 122	3,7	63 965	53 170	85,0	
Perly-Certoux	1 070	0,5	110 049 064	0,7	102 850	74 000	66,0	
Plan-les-Ouates	2 315	1,1	215 125 630	1,5	94 561	76 762	88,0	
Pregny-Chambésy	1 078	0,5	124 597 942	0,8	115 583	54 909	331,8	
Presinge	[371]	[0,2]	[30 553 116]	[0,2]	[82 353]	[51 540]	[234,9]	
Puplinge	[652]	[0,3]	[55 563 252]	[0,4]	[97 139]	[73 174]	[119,7]	
Russin	[368]	[0,2]	[30 225 408]	[0,2]	[82 134]	[65 310]	[33,2]	
Satigny	990	0,5	71 040 321	0,5	71 758	47 692	117,2	
Soral	[245]	[0,1]	[19 304 056]	[0,1]	[94 166]	[62 383]	[113,7]	
Thônex	5 259	2,6	399 173 224	2,7	77 075	57 829	123,1	
Troinex	[643]	[0,3]	[86 064 036]	[0,6]	[133 848]	[93 557]	[125,3]	
Vandœuvres	871	0,4	175 034 833	1,2	221 283	99 938	598,0	
Vermier	15 301	7,5	872 737 508	5,9	57 641	49 905	70,5	
Versoix	4 170	2,0	314 187 275	2,1	75 345	56 255	165,9	
Veyrier	3 107	1,5	328 748 079	2,2	105 809	68 855	218,8	
Domicile non déterminé	[480]	[0,2]	[10 754 060]	[0,1]	[22 404]	[17 758]	[82,3]	
Canton	203 712	100,0	14 707 408 171	100,0	73 643	54 500	296,5	

(1) Revenu net des éventuelles cotisations AVS/AI/APG et chômage. (2) Contribuables adultes, résidant à Genève, imposés au barème ordinaire et imposés à la source (sans les contribuables saisonniers); le revenu total des contribuables imposés à la source est essentiellement composé de revenus salariaux. (3) En principe, domicile personnel de 1990. Les crochets encadrant les chiffres signalent que ceux-ci reposent sur un effectif échantillonné inférieur ou égal à 50 cas : la représentativité statistique de ces résultats n'est pas assurée. (4) Ménages à revenu total nul exclus. (5) Ménages à revenu total nul inclus.

Source : Administration fiscale cantonale - Office cantonal de la statistique (OCSTAT)-Genève

Par ordre décroissant de revenu moyen, le premier secteur de la ville de Genève est Cité-Centre (100 694 francs). Tous les autres font état d'un revenu moyen inférieur à 100 000 francs. Bouchet-Moillebeau est le secteur de la ville de Genève où le revenu médian est le plus élevé (64 598 francs).

De manière générale, les communes ou secteurs où les ménages déclarent des revenus relativement élevés paraissent moins homogènes du point de vue de la distribution des revenus que ceux accueillant des ménages à faibles revenus. Le coefficient de variation fournit une mesure de ce phénomène<sup>3</sup>.

Parmi les secteurs à « bas revenus », le coefficient de variation le plus élevé apparaît dans le secteur Pâquis (154,4 %), le moins élevé se situant dans le secteur Charmilles-Châtelaine (67,3 %). Les régions où demeurent les ménages à revenus élevés apparaissent globalement nettement plus hétérogènes (le coefficient de variation le plus élevé s'observe à Cologny : 621,9 %). Toutefois, parmi les communes ou secteurs où résident des ménages plutôt aisés, on constate qu'avec un coefficient de variation de 66,0 %, Perly-Certoux est plus homogène que Jonction (68,7 %) ou Charmilles-Châtelaine (67,3 %).

*Les résultats présentés ici sont tirés des déclarations fiscales des personnes physiques imposées au barème ordinaire (IBO) et des dossiers fiscaux des personnes imposées à la source (IS).*

*Effectué au sein de l'Administration fiscale cantonale (AFC), le relevé est réalisé sur la base de deux sondages, dont les résultats sont ensuite agrégés. L'échantillon des contribuables IBO est stratifié en fonction du revenu imposable : le taux de sondage diminue au fur et à mesure que le revenu imposable, calculé par le fisc, augmente. Le taux de sondage des dossiers des contribuables IS est constant. Les résultats sont calculés par extrapolation.*

*Les contribuables pris en considération ici résident dans le canton de Genève et ont atteint, en principe, l'âge adulte (20 ans) au 1er janvier 1991.*

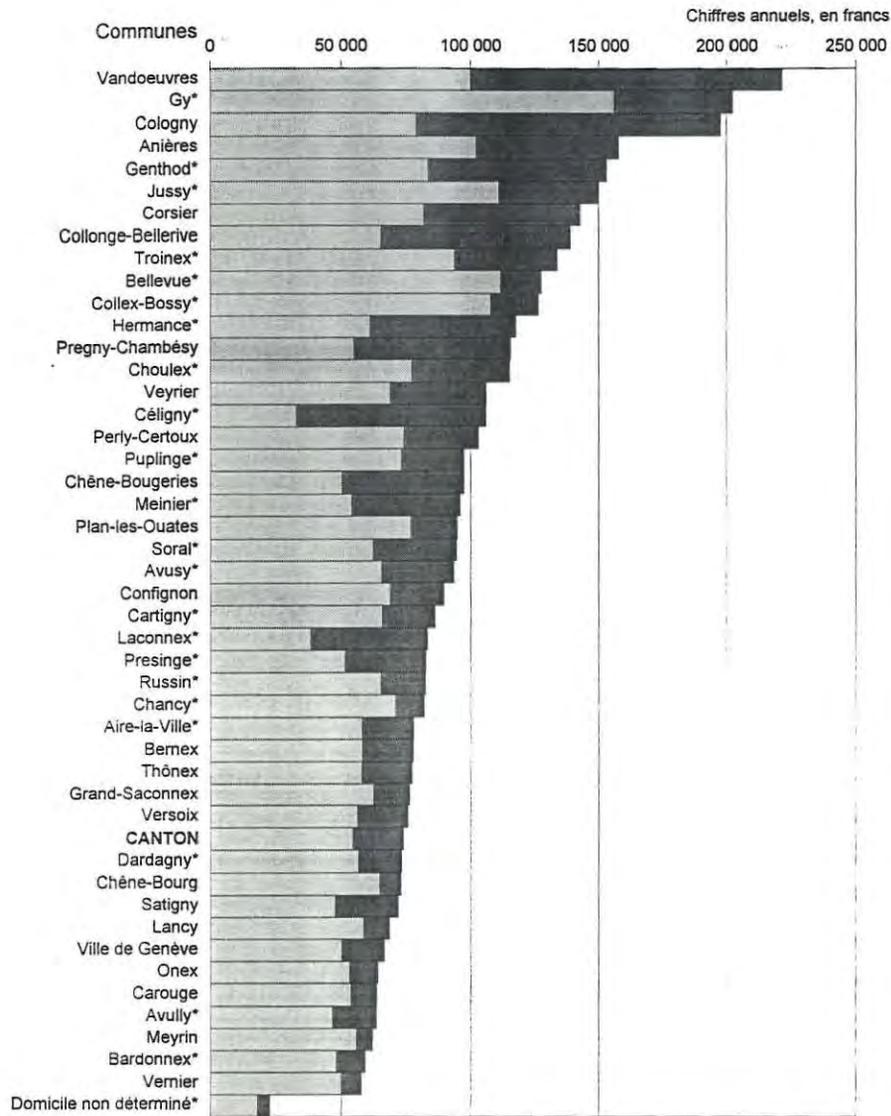
*Pour les contribuables IBO, le domicile personnel (soit le lieu de résidence) considéré ici correspond, dans la règle, à celui où le ménage a résidé le plus longtemps en 1990 s'il a déménagé en cours d'année. A défaut, la codification retient le domicile du début de l'assujettissement ou au 1er janvier 1991 ou encore le dernier domicile connu. Pour les contribuables IS, le domicile personnel est celui qui est inscrit sur l'attestation-quittance de l'emploi de 1990 qui a procuré le salaire le plus élevé. La nomenclature distingue les communes et, pour la ville de Genève, les secteurs statistiques.*

*Le revenu pris en compte est la somme des revenus acquis en général en 1990 (revenus salariaux, revenus d'exploitation, revenus de la propriété, revenus de transferts, etc.). Les éventuelles cotisations AVS/AI/APG et chômage sont déduites. En revanche, les versements affectés à la constitution d'une retraite ne sont pas déduits.*

*Une présentation technique détaillée de la statistique fiscale, dont sont issus ces résultats, est proposée dans le cahier suivant : Les revenus des ménages dans le canton de Genève en 1990, Aspects statistiques, n°105, mai 1996, pp. 47-52.*

3. Le coefficient de variation est le rapport entre l'écart-type et la moyenne. Mesure relative de la dispersion, le coefficient de variation s'exprime en pour cent. L'écart-type est la racine carrée de la moyenne des carrés des écarts à la moyenne.

## Revenu des ménages résidant dans le canton de Genève, selon leur domicile, en 1990



### Secteurs statistiques de la Ville de Genève

